

Enseigner au cycle 1, de la 1ère à la 4ème année, Formation complémentaire – Concept de formation

Bases réglementaires : R.11.34 / R.11.34.1/ R.16.8.9

1.	Descriptif	2
2.	Objectifs	2
3.	Public concerné	3
4.	Modalités d'inscription	4
5.	En résumé	15
6.	Lieux	15
7.	Taxe d'inscription	15
8.	Reconnaissance d'acquis	16
9.	Lieux	16
10.	Contenus	16
11.	Durée	16

1. Descriptif

Après 4 volées formées dans le cadre de la formation complémentaire -2+2 (de 2004 à 2012) dans l'espace BEJUNE, la formation continue de la HEP met sur pied une nouvelle formation destinée aux enseignant-e-s bénéficiant d'un diplôme d'enseignement aux degrés préscolaire et/ou primaire.

Cette formation complémentaire a pour but de développer et approfondir des compétences, afin de travailler avec aisance au sein du cycle 1. Elle vise à accroître le champ de compétences des enseignant-e-s sur l'entier du cycle.

Les enseignant-e-s bénéficieront d'une vision globale du développement, des processus d'apprentissage de l'élève au cycle 1 et profiteront d'une plus grande mobilité.

A l'issue de la formation qui totalisera 38 crédits ECTS répartis sur deux ans, les participant-e-s recevront un DAS qui les habilitera à enseigner au cycle 1.

La formation commencera en septembre 2018 pour se terminer en septembre 2020. Les inscriptions doivent nous parvenir jusqu'au 31 janvier 2018.

Cette formation sera conforme à la structure de la scolarité obligatoire telle qu'elle est décrite dans le concordat HarmoS en suivant les trois entrées du PER, pour rappel:

- les cinq domaines disciplinaires ;
- les capacités transversales ;
- la formation générale.

2. Objectifs

2.1. Objectifs généraux

Développer des pratiques pédagogiques adaptées au cycle 1, tout en assurant la continuité des apprentissages.

Permettre l'acquisition des compétences (*connaissances et mise en pratique*) nécessaires à l'exercice du métier, qu'il s'agisse de didactique ou de pédagogie.

Développer l'esprit de recherche, de mise en mots, de formalisation et de théorisation des pratiques enseignantes.

Permettre l'acquisition des compétences nécessaires à l'enseignement au cycle 1, en lien avec les objectifs du PER (*plan d'études romand*).

Développer des compétences en relation avec les exigences institutionnelles, aussi bien dans l'évaluation du travail des élèves que dans la relation avec les parents, les autorités scolaires et le réseau des professionnels.

2.2. Objectifs particuliers

2.2.1. Pour le corps enseignant de l'ex-école infantine se destinant aux années 3 et 4, il conviendra de développer des compétences (théorie et pratique) dans les disciplines de l'enseignement que l'on retrouve dans le second demi-cycle (3^e-4^e).

Langues: Acculturation orale et écrite, principalement l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Mathématiques - Sciences de la nature - Sciences humaines et sociales: moyens d'enseignement, matériel 3^e et 4^e et pistes d'activités.

Arts - Corps et Mouvement: moyens d'enseignement 3^e et 4^e.

Capacités transversales et Formation générale: moyens d'enseignement romands.

A cela s'ajouteront les contraintes institutionnelles et les exigences formelles (*par ex : le recueil de traces, les bulletins*).

2.2.2. Pour le corps enseignant de l'ex-école primaire se spécialisant pour les deux premières années de la scolarité, il s'agira de développer des compétences tant au niveau théorie que pratique.

Langues: Acculturation orale et écrite, principalement dans les apprentissages fondamentaux de la lecture et de l'écriture.

Mathématiques - Sciences de la nature - Sciences humaines et sociales: moyens d'enseignement, matériel 1^e et 2^e et pistes d'activités.

Arts - Corps et Mouvement: pistes d'activités.

Capacités transversales et Formation générale: développement et innovation.

A cela s'ajouteront les contraintes institutionnelles et les exigences formelles (*par ex : le recueil de traces, les bulletins*).

Remarque

Les premières années de la scolarité obligatoire demeurent souvent le lieu principal de socialisation (*scolaire*) de l'enfant hors de la famille, quand bien même certains d'entre eux ont déjà transité par d'autres structures. De plus, elles accueillent en principe tous les enfants quelles que soient leurs aptitudes; ce qui les caractérise par une grande hétérogénéité de leur public. Ceci suppose une bonne connaissance du développement de l'enfant, une grande capacité à gérer les différences, ainsi que de solides compétences pour tisser de saines relations avec les parents.

3. Public concerné

Cette formation s'adresse aux enseignant-e-s bénéficiant d'un diplôme d'enseignement aux degrés préscolaire et/ou primaire.

4. Modalités d'inscription

Un dossier de candidature doit être déposé avant le 31 janvier. Des informations complémentaires et les formulaires d'inscription peuvent être obtenus sur le [site Internet](#) ou auprès du secrétariat de la formation continue (032 886 99 31).

4.1. Organisation

Formation modulaire, tronc commun

Cette formation s'organise sous forme de modules comprenant des apports théoriques, des stages en responsabilité partagée et des réflexions sur les pratiques (APP).

Les unités de formation mentionnées dans le Règlement R.16.8.9 concernant la formation complémentaire visant à l'obtention d'un DAS (Diploma of Advanced Studies), de la 1^{ère} à la 4^e, pour l'enseignement au cycle 1 sont comprises dans la formation modulaire telle que décrite ci-après.

Thèmes des modules		
Module	1	Quel élève former au cycle 1? (<i>Organisation spatio-temporelle</i>)
Module	2	Enseigner-apprendre
Module	3	Gestion de la classe, aspects pédagogiques et environnement
Module	4	Capacités transversales
Module	5	Mathématiques – Sciences de la nature
Module	6	Langues
Module	7	Sciences humaines et sociales
Module	8	Arts – Corps et mouvement

Contenus

Principes généraux :

- Enjeux : posture de praticien réflexif engagé, reconnu dans son expertise et dans son intention de perfectionnement. Trois orientations de travail : **rappel – consolidation – approfondissement.**
- Le référentiel de compétences HEP-BEJUNE colore les différents modules. Composé de trois niveaux, il souligne les postures dans lesquelles l'enseignant généraliste du cycle 1 peut s'engager : **Enseigner au quotidien, œuvrer avec les autres acteurs du système, s'engager en tant que professionnel de l'enseignement.**

1^{er} niveau : Enseigner au quotidien	
1	Concevoir et animer l'enseignement et l'apprentissage
2	Communiquer de manière claire et appropriée
3	Organiser et assurer la conduite et la gestion de la classe
4	Évaluer la progression des apprentissages
5	Adapter ses interventions aux élèves
6	Intégrer les TICE
2^e niveau : Œuvrer avec les autres acteurs du système	
7	Coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique
8	Travailler avec les autres acteurs du système éducatif
3^e niveau : S'engager en tant que professionnel de l'enseignement	
9	Agir de façon éthique et responsable
10	Agir en tant que professionnel critique et porteur de culture
11	S'engager dans son développement professionnel

Figure 1 : Référentiel de compétences de la HEP-BEJUNE (CoP, 2011)

- Les différents modules sont construits pour permettre l'articulation constante entre apports pédagogiques et didactiques.

Dans leur partie purement théorique, ces modules s'adresseront à tous les participants.

4.1.1. Module 1 – Quel élève former au cycle 1? (*Organisation spatio-temporelle*)

Le développement « socio-affectif, psychomoteur, cognitif et culturel » est au centre de ce module, lui-même articulé autour de deux axes : le temps et l'espace.

AXE : LE TEMPS

- Examiner le « devenir élève » à travers le passage de la socialisation primaire à la socialisation scolaire.
- Identifier en quoi les liens d'attachement contribuent à la construction de l'identité enfant-élève.
- Différencier les composantes de la 1^{ère} rentrée scolaire pour les 1H et les relations avec les parents de celles de la rentrée scolaire en 2-3-4H.
- Caractériser le passage de la logique de l'activisme à la « logique de distanciation » (*faire / penser le faire ; action / réflexion sur l'action*) ; faire vivre des situations et des activités complexes, intellectuellement stimulantes.
- Esquisser et souligner le temps du savoir qui avance (*chronogenèse*).
- Examiner les modalités du temps ajusté : les besoins moteurs et les besoins de ritualisation au cycle 1.

AXE : L'ESPACE

- Identifier et reconnaître l'espace adapté pour les jeunes élèves, visant l'acquisition de l'autonomie et garantissant la sécurité affective et cognitive.
- Structurer l'espace compris comme une place (ou *topos*) possible à occuper au sein du système « enseignant-élève-savoir » (*topogenèse*).
- Comprendre l'approche épistémologique de la construction de l'espace chez l'enfant en didactique des mathématiques.

4.1.2. Module 2 – Enseigner - apprendre

Il s'agira à la fois d'aborder les courants pédagogiques et les concepts d'apprentissage, de les lier à leur époque et aux pratiques qu'ils induisent. La prise en compte des acteurs en présence sera modulée en fonction du savoir en jeu. Le concept de transposition didactique mettra en évidence la planification des interventions, dans une logique de séquences, et en particulier sous l'angle de « prédire – agir – observer ». Seront abordés : des aspects relatifs aux objectifs et composantes du PER, à l'analyse *a priori* des tâches proposées aux élèves, aux actions potentielles de l'enseignant-e et des élèves qui construisent des significations à propos d'un objet de savoir (*action conjointe en didactique*), à l'évaluation. D'autre part, l'analyse d'événements significatifs vécus permettra d'affiner l'observation à des fins de régulation de l'enseignement-apprentissage. La différenciation pédagogique et didactique aura un point d'ancrage important. Le concept d'école inclusive sera intégré dans les réflexions.

1 ^{er} niveau : Enseigner au quotidien	
1	Concevoir et animer l'enseignement et l'apprentissage
2	Communiquer de manière claire et appropriée
3	Organiser et assurer la conduite et la gestion de la classe
4	Évaluer la progression des apprentissages
5	Adapter ses interventions aux élèves
6	Intégrer les TICE

Figure 2 : Référentiel de compétences de la HEP-BEJUNE (CoP, 2011)

4.1.3. Module 3 - Gestion de la classe, aspects pédagogiques et environnement scolaire

Dans ce module, seront abordés les aspects pratiques de l'organisation de la classe (*ateliers, travail individuel, ...*), tout en les reliant aux enjeux de développement cognitif-social-culturel-moteur de l'élève. Des aspects administratifs seront abordés.

L'enseignant-e rencontre différents partenaires scolaires : les parents, les pairs, les intervenants externes. La communication avec chacun d'eux est primordiale et la nature du contenu dépend des enjeux de développement cognitif-social-affectif-culturel de l'élève. La relation avec la famille au début de la scolarité est dépendante des liens de confiance et d'intercompréhension qui y seront développés. Ce module abordera plusieurs aspects de « technique d'entretien » pour répondre à la nécessité d'œuvrer avec les autres acteurs du système.

2 ^e niveau : Œuvrer avec les autres acteurs du système	
7	Coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique
8	Travailler avec les autres acteurs du système éducatif

Figure 3: Référentiel de compétences de la HEP-BEJUNE (CoP, 2011)

4.1.4. Module 4 – Capacités transversales

Ce module proposera d'étudier et d'expérimenter plusieurs descripteurs des « capacités transversales » du PER en lien avec certains résultats de la recherche et l'expérience professionnelle de chaque participant-e. Le contenu de ce module sera donné avant et après un travail à conduire en classe de stage. Voici les compétences professionnelles visées :

- Concevoir un enseignement au cycle 1 en prenant en compte de manière réfléchie des « capacités transversales » du PER :
 - *La Collaboration*
 - *La Communication*
 - *Les Stratégies d'apprentissage*
 - *La Pensée créatrice*
 - *La Démarche réflexive*

- Identifier et faciliter les descripteurs à développer chez les élèves du cycle 1.
- Distinguer les manières d'envisager les capacités transversales du PER dans l'une ou l'autre discipline. *(ce contenu sera abordé pour chaque module de domaine disciplinaire).*
- Décliner ces descripteurs dans son enseignement au quotidien.
- Analyser ses propres gestes d'enseignant-e *(autoconfrontation)* pour soutenir et accompagner le développement des différentes « capacités transversales » chez l'élève.
- Observer et apprécier une progression des capacités chez l'élève *(évaluation, autoévaluation, coévaluation)* dans une perspective de régulation des apprentissages.

4.1.5. Module 5 – Mathématiques et Sciences de la nature (MSN)

Le cycle 1 est une période importante du développement cognitif de l'enfant, qui s'accompagne dans le domaine des mathématiques et des sciences de la nature de la mise en place de schèmes d'action qui vont conditionner toute la suite des apprentissages scientifiques de l'élève.

Le module MSN insiste sur les moments charnières par lesquels passera l'enfant au cours de ses apprentissages. Cela clarifiera en particulier les différences didactiques qu'un-e enseignant-e doit comprendre pour accompagner de façon optimale les élèves dans leurs apprentissages de la 1^{ère} à la 4^{ème} année.

Les compétences professionnelles, pédagogiques et didactiques travaillées dans ce module sont liées aux contenus d'enseignement-apprentissage du domaine MSN selon le PER. On entend par compétence un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en lien.

Les contenus de mathématiques seront principalement apportés en cours théoriques de 2 périodes, à l'exception d'un atelier sur l'utilisation des TICE en géométrie. Les contenus de sciences de la nature seront essentiellement apportés sous forme d'ateliers à choix, qui permettront à l'enseignant-e de cibler les activités correspondant à ses intérêts.

Tronc commun

- Identifier et prendre en compte les conceptions initiales et les représentations de l'enfant : les enjeux de cette démarche, la récolte, l'analyse et l'exploitation des conceptions initiales.
- Comprendre l'approche didactique des phénomènes naturels et techniques.
- Situer son enseignement dans la structure et l'organisation des MER au cycle 1 : introduction à ESPER.
- Construire des séquences d'enseignement au cycle 1 : exploitation d'ESPER.
- Découvrir le guide pour l'enseignement en connaissance de l'environnement 1^{ère} - 2^{ème}.
- Découvrir le guide pour l'enseignement en connaissance de l'environnement 3^{ème} - 4^{ème}.
- Comprendre l'approche didactique du domaine ESPACE pour 1^{ère} - 2^{ème}.
- Comprendre l'approche didactique du domaine ESPACE pour 3^{ème} - 4^{ème}.
- Comprendre l'approche épistémologique du nombre.
- Comprendre l'approche didactique du domaine NOMBRE pour 1^{ère} - 2^{ème}.
- Comprendre l'approche didactique du domaine NOMBRE pour 3^{ème} - 4^{ème}.
- Savoir exploiter les champs conceptuels du domaine OPERATIONS.
- Comprendre l'approche épistémologique de la mesure.
- Savoir exploiter les champs de problèmes liés aux grandeurs au cycle 1.
- Mettre en œuvre l'enseignement par le problème.
- Exploiter le domaine recherche et stratégies.

Cours à option (3 ateliers à choisir parmi les 6 proposés)

- Travailler l'expérimentation lors d'une excursion : découverte des arbres, des fruits et des graines.
- Exercer l'apprentissage par l'observation : la faune du sol, l'élevage en classe et le cycle de la vie.
- Exploiter une visite d'un milieu naturel, d'un zoo, d'un sentier didactique.
- L'école à la ferme : planifier la découverte d'une exploitation agricole.
- Encourager les activités pédagogiques dans la nature au printemps.
- Exploiter les outils TICE pour le domaine ESPACE.

4.1.6. Module 6 - Langues

Dans le module consacré aux langues, il s'agit de développer des compétences professionnelles, pédagogiques et didactiques, liées aux contenus d'enseignement-apprentissage du domaine des langues selon le PER. On entend par compétence un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en lien.

- Comprendre ce qui est en jeu dans le langage et les compétences langagières : appréhender les différents instruments de verbalisation et les rapports entre l'oral et l'écrit.
- Comprendre les tenants et aboutissants de l'acculturation écrite et des choix liés dans l'entrée dans le monde de l'écrit.
- Appréhender l'interaction entre la compréhension et la production tant de l'écrit que de l'oral: décodage et encodage, principes alphabétique et orthographique.
- Prendre conscience de l'importance de l'accès à la littérature et des références culturelles dans la formation d'un sujet lecteur et scripteur.
- Comprendre en quoi le travail sur le fonctionnement du langage et des langues enseignées au cycle 1 permet de structurer les compétences langagières et linguistiques pour mieux comprendre et produire.
- Prendre conscience des atouts du plurilinguisme et de la manière dont les langues d'origine peuvent aider l'apprentissage de la langue de scolarisation, le plus souvent différente de la langue familiale même en milieu francophone.
- Construire des séquences didactiques finalisées en lien avec des objectifs et compétences précis, ainsi que prendre en compte une évaluation formative pour accompagner l'apprentissage.
- S'approprier des dispositifs didactiques (*comptines, écriture tâtonnée, atelier de négociation orthographique, journal de lecture partagé, comité de lecture, cahier d'écriture, dictée à l'adulte, tremplin lecture-écriture à partir d'une œuvre littéraire, sacs d'histoires, correspondance électronique, tutorat lecture*).

4.1.7. Module 7 – Sciences humaines et sociales

Dans ce module, nous abordons les approches liées à la perception du temps et de l'espace chez les enfants de 4 à 8 ans. Outre une présentation globale de la théorie en lien avec ces concepts, nous travaillons sur les moyens pour aider les enfants à acquérir ces notions, afin de favoriser leur socialisation. Une partie du cours a lieu en classe et le reste se déroule hors les murs.

- Proposer et développer des activités de découverte du milieu social dans lequel vit l'enfant.
- Faire appel aux cinq sens dans une approche sensorielle et expérimentale.
- Acquérir la notion du temps et de l'espace par des activités liées aux besoins de la socialisation, puis de la scolarisation. Différenciation de ces apprentissages en fonction des niveaux (1-2 ;3-4) et du développement de chaque enfant.
- Développer l'esprit de questionnement, de recherche, d'organisation, d'observation et de restitution des résultats. Éveiller l'enfant aux différents aspects de la découverte et sa relation avec le présent dans le sens « *hic et nunc* ».

- Travailler les aspects liés au temps et à l'espace en partant de la réalité intrinsèque des enfants et en ludifiant l'apprentissage par la découverte des espaces qui changent et du temps qui passe.
- Aider l'enfant à comprendre le temps et l'espace vécus pour l'amener à les percevoir, puis à les connaître. Le travail sur la conception s'effectue au plus tôt en cycle 2.
- Amener l'enfant à se situer dans le groupe de la classe, puis dans le collège, dans le quartier, dans l'espace urbain et, enfin, dans un espace plus grand, relève d'une tâche à réaliser souvent mais lentement.
- Les activités hors les murs constituent un des pôles du développement des notions d'espace et de temps. Les activités concrètes sur des supports traditionnels de la société aident l'enfant à comprendre ces notions et à se les approprier.

4.1.8. Module 8 – Art - Corps et mouvement

Ce module se réfère au domaine des Arts visuels (AV), des Activités créatrices manuelles (ACM), de la Musique (MU) et à l'approche des habiletés motrices en Éducation physique (EPH).

L'objectif de la partie Arts est d'aborder l'approfondissement des axes thématiques prescrits par le PER pour les domaines correspondants (AV, ACM et MU), par l'approche de procédés divers et adaptés au cycle 1.

4.1.8.1. Arts

Compétences professionnelles pour enseigner les AV et ACM au cycle 1 :

- Connaître et identifier les enjeux de savoirs et la progression des apprentissages en AV et ACM (*l'appréciation visuelle des productions, le dessin, la peinture, le modelage et le découpage*) pour le cycle 1 en se référant au PER et en lien avec l'étude de la zone proximale de développement (ZPD).
- Maîtriser quelques savoirs esthétiques et techniques fondamentaux en AV/ACM, les organiser pour enseigner, apprendre et évaluer ces disciplines au cycle 1 (*savoirs liés aux axes thématiques prescrits par le PER*), en fonction de la progression des apprentissages.
- Concevoir, construire et conduire des activités touchant le domaine de la graphomotricité au cycle 1. Savoir faire la différence entre le dessin, le graphisme et l'écriture (*réalisations pratiques en lien avec des techniques artistiques au service des tracés et des exercices graphiques*).
- Prendre en compte les compétences acquises des élèves du cycle 1, leurs représentations et leurs champs d'intérêt (*expression ludique, spontanéité, trouvailles, imagination*).
- Préparer les élèves à comprendre, à participer à une exposition ou visite de musée et exploiter ces moments en classe (*médiation culturelle*).
- Évaluer une progression des apprentissages esthétiques et techniques des élèves dans une fonction de régulation (*recueil d'informations, portfolio de productions, enregistrements audiovisuels, mise en ligne, etc.*).

4.1.8.2. Enseigner la musique au cycle 1

Compétences professionnelles pour enseigner la musique au cycle 1 :

- Connaître et identifier les enjeux de savoirs musicaux pour le cycle 1 (*perception et appréciation, création et improvisation, interprétation instrumentale, corporelle et vocale*) en se référant au PER et au développement musical de l'enfant.
- Maîtriser quelques savoirs esthétiques et techniques de la musique et les organiser pour enseigner, apprendre et évaluer la musique au cycle 1 (*savoirs liés aux techniques musicales prescrites par le PER*), en fonction de la progression des apprentissages.
- Lier les aspects de la corporéité, le mouvement et les gestes avec les caractéristiques du son et de la musique.
- Soutenir les amorces d'une lecture-écriture de codes graphiques pour représenter les sons et leurs mouvements (*espace et temps*) : lignes, points, signes pour représenter les mouvements des sons.
- Concevoir, construire et conduire des activités touchant à différents domaines et pratiques de la musique (*bruits vocaux, paysages sonores, mélodies sans paroles, percussions corporelles, des instruments, des objets d'usage courant, etc.*).
- Prendre en compte les compétences acquises des élèves du cycle 1, leurs représentations et leurs champs d'intérêt (*expression ludique, spontanéité, trouvailles, imagination, etc.*).
- Enrichir son enseignement et mettre en place diverses formes d'interactions musicales enseignant-élèves et élèves-élèves en tenant compte des résultats de recherche, du PER et des propositions cantonales.
- Faciliter l'apprentissage de la musique à travers de simples activités d'exploration sonore, de perception, d'imitation, d'improvisation, de composition et d'arrangement avec la voix, les instruments ou le corps.
- Évaluer une progression des apprentissages musicaux des élèves dans une fonction de régulation (*recueil d'informations, portfolio de productions, enregistrements audio, audiovisuels, mise en ligne, etc.*).

4.1.8.3. Corps et mouvement

Les enfants ont besoin de bouger. Le mouvement fait partie intégrante de leur développement. Courir, sauter, lancer, se balancer, ramper et tourner, sont autant d'actions motrices auxquelles les enfants s'adonnent de façon spontanée lorsqu'ils se trouvent, par exemple, dans une cour de récréation. L'enjeu pour les enseignant-e-s en formation consiste à s'appropriier des outils leur permettant de solliciter efficacement la motricité globale des enfants et de leur proposer un champ d'expérimentation aussi large que diversifié.

L'approche des habiletés motrices en EPH demande un certain temps d'appropriation. C'est pourquoi, les enseignant-e-s en formation les approfondiront à l'aide des cours suivants :

Tronc commun

- Découvrir et s'appropriier le rythme et l'expression corporelle au cycle 1: vivre son corps – s'exprimer – danser (*liens avec MU*).

- Planifier, réaliser et évaluer un enseignement qualitatif visant à solliciter efficacement la motricité chez les enfants : se maintenir en équilibre, grimper, tourner. Découvrir des techniques d'installation-rangement du matériel et des formes d'organisation variées en EPH.
- Planifier, réaliser et évaluer un enseignement qualitatif visant à solliciter efficacement la motricité chez les enfants : courir, sauter, lancer.
- Mettre en œuvre une progression dans le domaine des jeux.
- Découvrir différentes formes d'évaluation en EPH au cycle 1 en lien avec le *PER* (*recueil de traces, tâche complexe, qeps.ch*).

Cours à option (3 ateliers à choisir parmi les 4 proposés)

- Favoriser la collaboration au cycle 1.
- Solliciter efficacement la motricité chez les enfants : « Courageux, c'est mieux » – les enfants sont capables de plus qu'on ne le pense.
- Encourager le mouvement dans le contexte de la classe : Youp'La Bouge – aménager un espace moteur dans la classe.
- Encourager le mouvement dans le contexte de la classe : l'école en mouvement.

4.2. Pratique accompagnée

4.2.1. APP

Les enseignant-e-s seront réuni-e-s par groupes, 8 fois 2 périodes par année pour des séances d'analyse des pratiques professionnelles. Il sera également important de mettre l'accent sur le développement professionnel, dans une perspective réflexive.

Concrètement, chaque enseignant-e en formation présentera devant le groupe entier des situations éducatives complexes rédigées à l'aide des rubriques suivantes : un résumé écrit de la situation, une mise en lumière des éléments importants, les hypothèses, les causes, les solutions et/ou pistes d'action.

Les enseignant-e-s seront également amenés à rédiger un journal de bord. Ce dispositif permettra progressivement une réécriture des situations éducatives complexes et constituera un recueil de traces significatives, qui témoigneront de la construction de l'identité professionnelle de l'enseignant-e en formation. Ce journal de bord jouira d'un statut personnel et confidentiel dont seuls certains extraits seront partagés.

4.2.2. Stages en responsabilité partagée

Le stage se déroulera, en principe, dans les degrés souhaités. Il permettra une mise en pratique des cours et séminaires suivis. La durée du stage est de 2 semaines par année. Celui-ci sera ponctué par un moment de réflexion sur les pratiques. Cette analyse s'articulera autour des dimensions transversales et didactiques de la profession et portera notamment sur les apprentissages des élèves.

4.3. Durée

Certains aspects de la formation nécessiteront des jours complets, d'autres, des demi-jours, voire un étalement dans le temps. Des cours sur le temps de vacances sont prévus.

En ce qui concerne la durée des modules, notre proposition, encore globale, nécessite un affinement lié à l'établissement d'un programme détaillé de formation; cependant nous

apportons un certain nombre de propositions, qui nous paraissent correspondre aux besoins en formation pour atteindre les objectifs visés.

Troncs commun + options (<i>cours à choix</i>)		Tronc commun	Option (<i>cours à choix</i>)
Module 1	Quel élève former au cycle 1? (<i>Organisation spatio-temporelle</i>)	7 jours	
Module 2	Enseigner - apprendre	3 jours	1 jour
Module 3	Gestion de la classe, aspects pédagogiques et environnement scolaire	3 jours	1 jour
Module 4	Capacités transversales	3 jours	1 jour
Module 5	Mathématiques et Sciences de la nature	4 jours	2 jours
Module 6	Langues	5 jours	2 jours
Module 7	Sciences humaines et sociales	3 jours	1 jour
Module 8	Arts	2 jours	1 jour
	Corps et mouvement	2 jours	1 jour

Total de jours (*sur l'entier de la formation*)

32 jours

10 jours

Analyse didactique

Module 5	Mathématiques et Sciences de la nature	2 jours
Module 6	Langues	2 jours
Module 7	Sciences humaines et sociales	1 jour
Module 8	Art - Corps et mouvement	1 jour

Total de jours (*sur l'entier de la formation*)

6 jours

4.4. Détails et durée de la formation 532 périodes

- Tronc commun : 32 jours, soit environ 256 périodes (*16 jours par année*).
- Options (cours à choix) : 10 jours, soit environ 80 périodes (*5 jours par année*).
- Analyse des pratiques professionnelles : 4 jours, soit environ 32 périodes (*2 jours par année*).
- Travail de réflexion sur les pratiques professionnelles : 8 jours, soit 64 périodes (*analyse didactique : 3 jours par année ; accompagnement pour le travail de fin de formation : 1 jour par année*).
- Stages en responsabilité partagée : 4 semaines de 5 jours, soit environ 100 périodes (*2 semaines par année*).
- 35 jours de présentiel par année (*80% minimum*) avec absences formellement justifiées et acceptées selon art. 14 du règlement R11.34).

5. En résumé

La formation se déroulera sur deux ans. Elle commence en septembre 2018 et se termine en août 2020.

Tous les cours se donnent les mercredis et samedis toute la journée, ainsi que durant la première semaine des vacances d'été 2019.

La formation totalise 38 crédits¹ ECTS répartis de la manière suivante :

Cours obligatoires	18 crédits
Cours à choix	6 crédits
Pratiques professionnelles	10 crédits
Travail de fin de formation	4 crédits
Total	38 crédits

6. Lieux

Les formations théoriques auront lieu sur les sites de la HEP-BEJUNE.

7. Taxe d'inscription

La personne participant à la formation s'acquitte d'une taxe de Fr. 1500.- par semestre de formation. Ce montant s'élève à Fr. 3000.- pour les candidat-e-s hors de l'espace BEJUNE.

¹ 1 crédit ECTS correspond à environ 25 heures de travail dont 15 périodes de cours.

8. Reconnaissance d'acquis

Les candidat-e-s retenu-e-s à la formation complémentaire peuvent faire valoir des formations antérieures (*reconnaissance d'acquis*) auprès du comité programme.

8.1. Travaux personnels

La tenue du journal de bord est prévue, mais certains extraits de celui-ci pourront servir de support au travail de réflexion sur les pratiques et pourront être également repris dans le cadre des APP.

Un travail de fin de formation est exigé. Il est suivi par un-e directeur-trice de mémoire et fait l'objet d'une soutenance en sa présence, ainsi que celle d'un-e expert-e.

9. Lieux

Les formations théoriques auront lieu sur les sites de la HEP-BEJUNE.

10. Contenus

10.1. Généralités

Pour les options (*cours à choix*), plusieurs groupes pourraient être formés en fonction du choix des participant-e-s.

Un suivi informatique interactif est organisé (*Moodle*).

Des cours consacrés à l'écriture et à la recherche en vue de la rédaction du travail de fin de formation seront organisés.

11. Durée

La formation se déroulera sur deux ans. Elle commence en septembre 2018 et se termine en août 2020.

Tous les cours se donnent les mercredis et samedis toute la journée, ainsi que durant la première semaine des vacances d'été 2019.

La formation totalise 38 crédits² ECTS répartis de la manière suivante :

Cours obligatoires	18 crédits
Cours à choix	6 crédits
Pratiques professionnelles	10 crédits
Travail de fin de formation	4 crédits
Total	38 crédits

² 1 crédit ECTS correspond à environ 25 heures de travail dont 14 périodes de cours.